

# Vacciné puis infecté, mon passe vaccinal est-il valable indéfiniment ?

Avoir été vacciné puis infecté permet d'éviter la dose de rappel obligatoire pour garder son passe vaccinal... à une condition : que le test positif ait été réalisé au moins trois mois après la dernière injection.



Un restaurant affiche une pancarte demandant de présenter son passe vaccinal, à Nice, fin janvier 2021. REUTERS/Eric Gaillard



Par [Nicolas Berrod](#)

Le 17 février 2022 à 09h04



2

Certificat de rétablissement valable sans date de fin... mais pas pour tout le monde. Le 2 février, Olivier Véran avait indiqué que les personnes complètement vaccinées (avant la dose de rappel) puis testées positives n'auraient pas besoin de recevoir de dose supplémentaire [pour conserver leur passe vaccinal](#). Le fait d'avoir été infectées leur donnerait droit au précieux sésame, sans limite de temps. Jusque-là, un tel certificat de rétablissement était valable seulement quatre mois.

Ce que n'avait pas précisé le ministre de la Santé, c'est qu'il y aurait une condition. Laquelle ? Que le test positif ait été réalisé plus de 3 mois après la dernière injection de vaccin.

Ainsi, si vous avez reçu vos deux doses l'été dernier puis que vous avez été testé positif lors de la vague massive du variant Omicron, en décembre ou en janvier, vous rentrez dans les clous.

## Mise à jour de TousAntiCovid

Une fois l'application TousAntiCovid mise à jour sur votre smartphone, [vous aurez la possibilité](#) de générer un nouveau certificat de rétablissement sans fin de validité, via l'outil « Pass + ». Il vous faudra « combiner votre justificatif de test positif avec votre certificat de vaccination initiale », indique le ministère de la Santé.

---

### Newsletter L'essentiel du matin

Un tour de l'actualité pour commencer la journée



[S'inscrire à la newsletter](#)

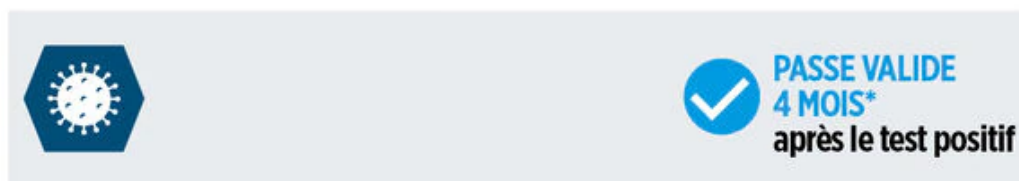
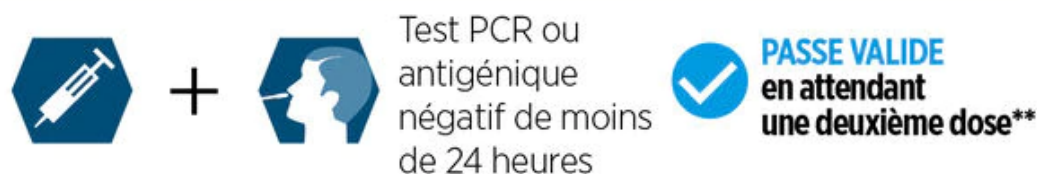
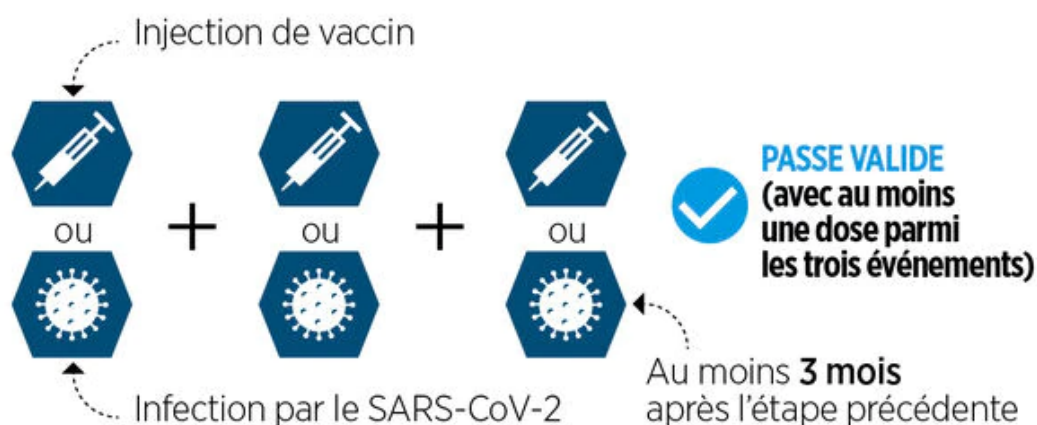
[Toutes les newsletters](#)

Attention cependant à une chose : en cas de voyage à l'étranger, certains pays imposent d'avoir reçu une dose de rappel. Votre passe vaccinal valable en France ne sera donc pas suffisant.

# Comment bénéficier du passe vaccinal



À partir de **16 ans** (dose de rappel **non obligatoire pour les 16-17 ans**)



\* À partir du **15 février**.

\*\* Dans le mois qui suit la première dose.

SOURCE : GOUVERNEMENT.

LP/INFOGRAPHIE. 16/2/2022.

Le cas de figure est plus complexe si vous avez été complètement vacciné l'été dernier mais que vous avez attrapé le Covid mi-septembre, par exemple, donc moins de trois mois plus tard. Dans ce cas, votre certificat de rétablissement n'est disponible que pendant quatre mois. En cette mi-février, [comme le délai de validité vient de passer de sept à quatre mois](#), ne soyez pas étonné si TousAntiCovid vous affiche que vous n'avez plus de passe vaccinal.

**À lire aussi** Leur passe vaccinal expire ce 15 février : «J'ai appris par hasard que les règles changeaient»

Une seule solution s'offre à vous pour récupérer votre passe : recevoir une dose de rappel. Votre QR Code sera en théorie réactivé au bout d'une semaine, mais le gouvernement a promis une tolérance durant les premiers jours pour faire « sauter » ce délai.

À noter que la dose de rappel doit être administrée au moins trois mois après l'infection. Autrement dit, si votre passe vaccinal est toujours actif et que vous ne souhaitez pas le perdre durant un seul jour, vous avez une fenêtre de tir de seulement un mois (entre trois et quatre mois après le test positif) pour recevoir le rappel.

---

### Dans la rubrique Société

[A Orléans, Clotilde Forgeot d'Arc incarnera Jeanne aux fêtes johanniques](#)

[Habitat participatif : dix femmes de Montauban veulent vivre ensemble pour éviter la maison de retraite](#)

Abonnés [« Quel gâchis ! » : Saumur contraint de renoncer à l'Anjou Vélo Vintage, sa grande fête du vélo](#)

 VOIR LES COMMENTAIRES

---

## Société



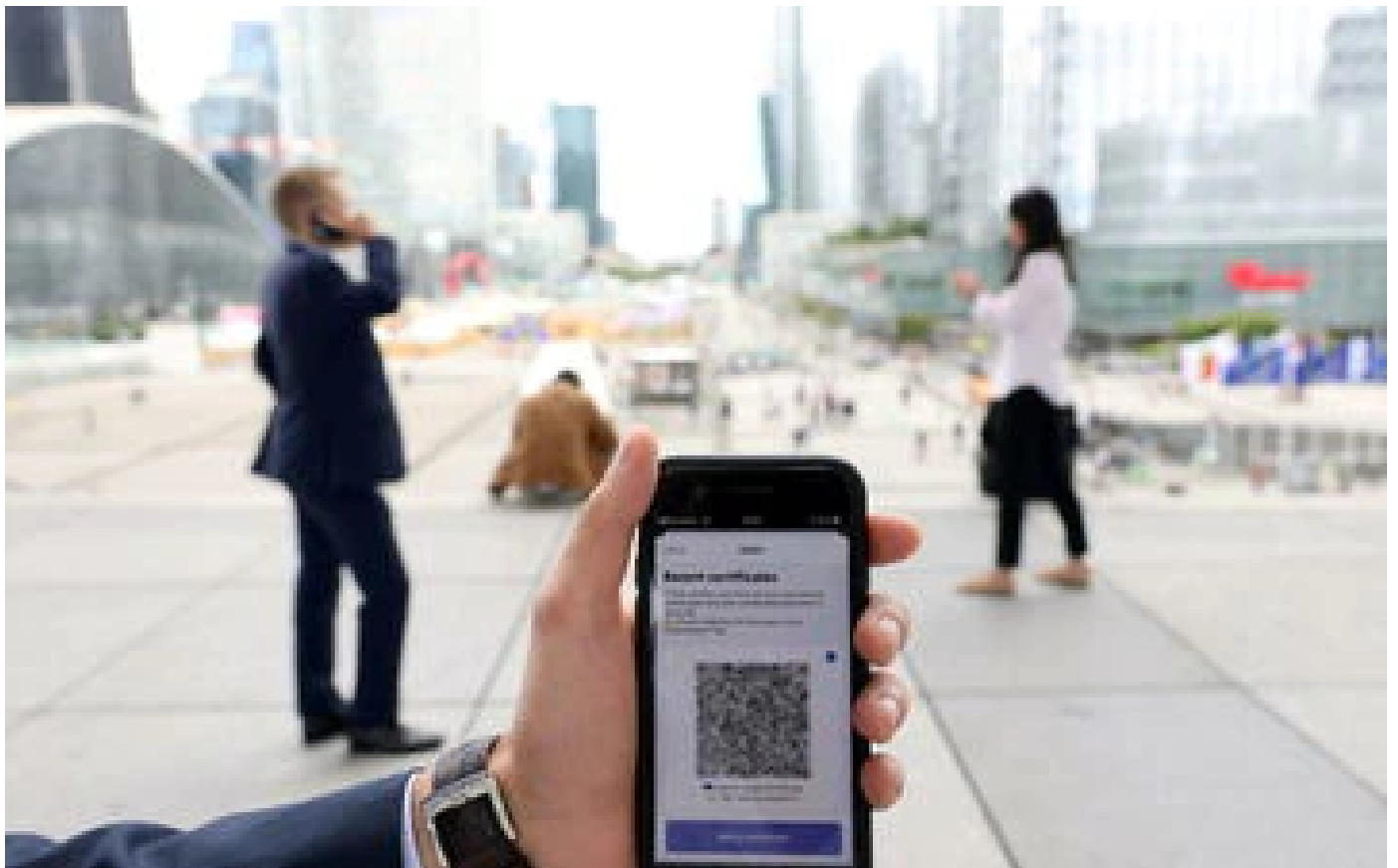
**A Orléans, Clotilde Forgeot d'Arc incarnera Jeanne aux fêtes johanniques**



**Habitat participatif : dix femmes de Montauban veulent vivre ensemble pour éviter la maison de retraite**



**Abonnés «Quel gâchis !» : Saumur contraint de renoncer à l'Anjou Vélo Vintage, sa grande fête du vélo**



Abonnés «**Pour un mois, je vais m'en passer**» : amené à disparaître, le passe vaccinal a-t-il encore un sens ?



**DIRECT.** Covid-19 : pas de nouveau cas dans la bulle olympique, une première depuis le début des JO de Pékin



Abonnés **Terres polluées au plomb en Île-de-France : le combat des familles de Pierrelaye face au promoteur U2C**



Abonnés **Val-d'Oise : inquiétude autour des enfants roms atteints de saturnisme sur la butte de Montarcy**



Abonnés **Saturnisme infantile : «L'Île-de-France représente la moitié des cas d'intoxication au plomb»**